

CHAPITRE II

La maternité de grâce dans la Mère de Dieu, basée sur son rôle de nouvelle Ève. — Le Protévangile (Gen. III, 14, sqq.). — Comment Jésus-Christ le Réparateur et ses membres y sont prédits comme étant Lui selon la chair, eux selon l'esprit, la *descendance de la Femme*, c'est-à-dire de la Vierge Marie.

La Tradition, dans le chapitre précédent, nous a fait contempler en Marie la nouvelle Ève engendrant à la vie, par Jésus-Christ, le nouvel Adam, ceux que l'Ève antique enfante à la mort avec l'ancien. Et cette antithèse entre les deux femmes se rattache comme une partie substantielle au plan de revanche inventé par l'éternelle miséricorde et l'éternelle sagesse. Est-il permis de remonter plus haut que la tradition chrétienne, et pouvons-nous trouver avant elle la source d'une si universelle doctrine ? Les Pères, qui nous l'ont fidèlement transmise, n'hésitent pas à l'affirmer. Ils nous la montrent consignée par Dieu lui-même aux premières pages de la Genèse. C'est là que nous allons maintenant l'étudier.

On connaît le passage mémorable où Dieu, frappant les coupables, relève pourtant l'homme par l'annonce de sa future délivrance : « Et Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, maudit sois-tu au-dessus de tous les animaux et de toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras de la poussière, tous les jours de ta vie. Et je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et sa race.

Elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon » (1).

Telle est la prophétie qu'on est généralement convenu d'appeler du nom de *Protévangile*, parce qu'elle contient la première promesse du Messie Rédempteur, enchâssée dans la sentence portée contre le serpent. Pour mieux comprendre la signification de l'oracle, et comment il confirme à la fois la double maternité de Marie, celle qui la fait mère du Sauveur selon la chair et celle qui la fait notre mère suivant l'esprit, il faut, avant tout, définir et préciser les personnages qui sont en scène : d'une part, le serpent et sa race ; de l'autre, la femme et la race de la femme.

I. — Quel est ce serpent, tentateur et séducteur d'Ève, objet maintenant de la malédiction divine ? Le serpent est, sans conteste, le démon ; mais le démon voilé sous la figure sensible du serpent dont il a fait son organe. C'est donc le démon qu'atteint la malédiction de Dieu, à travers le serpent qui le symbolise. Les saintes Écritures n'ont qu'une voix pour attester cette identification de l'esprit du mal avec le serpent, séducteur de la première femme. « Et il se fit sous le ciel un grand combat : Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; et le dragon et ses anges luttaient contre lui... Et il fut précipité du ciel, ce grand dragon, cet antique serpent qui s'appelle le diable et satan... » (2). Ainsi parle saint Jean dans son Apocalypse. Le témoignage de Notre Seigneur n'est ni moins clair ni moins

(1) Gen., III, 14, 15. La traduction du dernier verset répond au texte de la Vulgate ; elle serait selon l'hébreu : Celle-ci (la race de la femme) te brisera la tête et tu la blesseras au talon.

(2) Apoc., XII, 9 ; XXII, 2, 9.

formel, quand il dit aux Juifs : « Le père dont vous êtes nés est le démon, **et** vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il fut homicide dès le commencement... » (1). Allusion manifeste à la déchéance originelle causée dans l'humanité par les suggestions du serpent infernal. Saint Paul ne parle-t-il pas aussi du démon, quand il écrit aux fidèles de Corinthe : « Je crains que comme Ève fut séduite par l'astuce du serpent, vos sentiments de même ne se corrompent » (2).

Il est facile encore de reconnaître le serpent de la Genèse et le démon dans ces paroles du Sauveur : « Voici que je vous ai donné la puissance de marcher sur les serpents et les scorpions et sur toute la puissance de l'ennemi » (3) : car le second membre explique le premier, vu que l'ennemi par excellence est le diable (4). Enfin, pour nous appuyer aussi sur l'autorité de l'Ancien Testament, la Sagesse nous avertit que « la mort a fait son entrée dans le monde par l'envie du diable » (5). Texte inintelligible, si le diable et le serpent ne sont pas identifiés comme la cause et l'instrument ou le symbole. Si donc satan n'est pas explicitement nommé dans la Genèse, c'est que la matière et la croyance générale rendaient une désignation plus précise absolument superflue. La lettre est transparente et, sous la figure, impossible de ne pas voir la réalité.

Une remarque qui n'est pas sans importance, c'est que l'Écriture, parlant du serpent séducteur, ne dit pas un serpent, mais le serpent. Elle veut nous apprendre, par là, que le serpent du paradis terrestre

(1) Joan., viii, 44.

(2) II Cor., xi, 3.

(3) Luc., x, 19.

(4) Math., xiii, 39.

(5) Sap., ii, 24.

n'est pas un serpent quelconque, mais celui que l'Ancien et le Nouveau Testament appellent le *Satan* (1) par opposition à *satan* (sans article) qui signifie simplement un ennemi, un adversaire. Donc le serpent foudroyé par la sentence divine est, avant tout, le grand rebelle, Lucifer, l'Esprit mauvais. S'il y a eu un serpent proprement dit, celui-ci n'était que le vêtement visible et l'organe du serpent infernal. C'est pourquoi tout ce qui dans la malédiction de Dieu peut convenir au premier, exprime figurément et typiquement la peine dont le démon lui-même est frappé, soit en lui-même soit dans sa race.

Qu'entendre par la race du serpent? Si le serpent est le symbole du démon, il faut bien voir dans la race du serpent la race même du démon. Mais cette race elle-même quelle est-elle? L'Écriture ne nous le laisse pas ignorer. Quiconque en a lu les pages inspirées sait bien qu'elle établit des rapports de filiation et de paternité, non seulement dans le cas d'une génération physique et naturelle, mais aussi dans le cas d'une génération spirituelle et morale (2). C'est ainsi que, dans la Genèse, les descendants de Seth, pour être restés fidèles au culte du vrai Dieu, sont appelés « fils de Dieu », et les coupables descendants de Caïn « fils des hommes » (3).

Plus d'une fois, le Nouveau Testament désigne les pervers par le nom de fils du diable et de satan. « O

(1) Job, i, 6.

(2) Autre est pourtant la génération spirituelle des enfants de Dieu, autre celle qui fait les fils du diable. La première transforme intérieurement l'homme par le don de la grâce et l'habitation spéciale du S. Esprit; la seconde la dépouille et fait succéder les vices à la vertu, tellement que par l'une l'âme est à l'image de Dieu, et que par l'autre elle prend quelque chose des traits de satan, le père du mal.

(3) Gen., vi, i, 2.

homme, rempli de ruse et d'astuce, fils du diable, ennemi de toute justice », dit Paul au mage Élymas, dans le livre des Actes (1). « Celui qui fait le mal, dit à son tour saint Jean, est du diable, lequel a menti dès le commencement » (2). Jésus-Christ, dans l'Évangile, traite les Sadducéens et les Pharisiens comme « une race de vipères et de serpents » (3) : dénomination qu'on trouve aussi dans la bouche de saint Jean-Baptiste au Jourdain (4). Et, pour lever tous les doutes, Notre Seigneur a dit aux mêmes Juifs incrédules : « Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il fut homicide dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité » (5). Donc la *race* du serpent, signalée dans la sentence de Dieu, ce sont les hommes que le démon, par ses suggestions perfides et par sa néfaste influence, a faits à son image et rendus complices de sa révolte.

Race du serpent, ceux qui commettent le péché par leurs actes personnels; race du serpent, ceux qui, comme tout enfant des hommes, naissent souillés du péché; race du serpent surtout, ceux qui continuent sur la terre l'œuvre du démon, se perdant eux-mêmes et travaillant à perdre les autres.

II. — Nous connaissons, à n'en pas douter, ce qu'est le premier groupe, je veux dire, le serpent et la race du serpent. Reste à considérer le second groupe, la femme et la race ou la postérité de la femme. Cherchons d'abord à déterminer la postérité de la femme;

(1) Act., xiii, 10.

(2) Joan., iii, 10.

(3) Matth., xii, 34; xxiii, 33.

(4) Matth., iii, 7.

(5) Joann., viii, 44.

il sera plus facile de voir ensuite de quelle femme il est ici question. Or, s'il est une chose indubitable, c'est que la postérité de la femme est, au moins dans la signification première et principale, le Sauveur et le Rédempteur des hommes. Supprimez cette interprétation, et du même coup vous anéantissez le *premier Évangile*, vous enlevez au genre humain, tombé et désespéré dans la personne de ses premiers auteurs, la promesse qui le console, l'espérance qui le relève. Cette magnifique chaîne de prophéties, qui vont se prolongeant et se précisant à travers les siècles, a perdu son premier et fondamental anneau. La figure du Messie n'est plus esquissée dès l'origine du monde, et le démon, bien que chargé de la malédiction divine, peut jouir en paix de son triomphe, sans se douter qu'il doit perdre un jour sa proie.

Indépendamment des témoignages apportés dans la suite des âges, le texte nous dit assez haut par lui-même que la postérité de la femme est, en premier lieu, le Messie Réparateur et Sauveur. En effet, d'après l'hébreu et la plupart des versions orientales, ce n'est pas directement la femme promise, mais sa postérité, son fils, qui doit écraser la tête du serpent; c'est au talon du même fils que s'attaquera le serpent pour le mordre. Et telle paraît bien être la forme originale du texte. Cela ne va pas à dire que la Vulgate et que la plupart des Pères latins en lisant « Elle (la femme) t'écrasera la tête », c'est-à-dire en attribuant la victoire à la femme, nous induisent en erreur. Comme nous le verrons bientôt, la pensée est vraie; mais, certainement aussi, l'écrasement du serpent infernal est, avant tout, le fait et le triomphe propre à la postérité de la femme.

Sans entrer dans les études grammaticales et philologiques par où l'on a voulu prouver que la leçon du texte hébreu mérite la préférence, qu'il nous suffise de remarquer ici que l'événement éclaire la promesse. Or, c'est au Fils que l'Esprit Saint attribue perpétuellement la victoire sur le serpent et la destruction de l'empire du diable; c'est principalement le Fils que le serpent et sa race poursuivent de leur haine à travers les siècles. « Comme les enfants, dit l'Apôtre, ont participé à la chair et au sang, Lui pareillement s'y est uni, afin de détruire par la mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable » (1). Et saint Jean : « Celui qui pèche est du diable, parce que le diable pèche dès le commencement. Et c'est pour cela que le Fils de Dieu a paru, pour détruire les œuvres du diable » (2).

Ainsi le fils de la femme écrase la tête du serpent. Mais aussi quelle rage du serpent contre lui ! A peine est-il né que le diable, s'emparant d'Hérode, lui dresse des embûches. Plus tard, il ira le poursuivre au désert. Rebuté et rejeté, il aura son heure, celle dont Notre Seigneur disait aux Juifs qui venaient l'arrêter dans le jardin des Oliviers : « C'est là votre heure, et la puissance des ténèbres » (3). Alors, il entrera dans Judas pour lui faire livrer son maître, dans les princes des prêtres et dans les anciens du peuple pour le juger et le condamner, dans les bourreaux pour le crucifier. Donc la postérité de la femme est le Rédempteur promis dès l'origine du monde et venu au milieu des temps, Jésus-Christ, Notre Seigneur.

(1) Hebr., II, 14.

(2) I Joan., III, 8.

(3) Luc, XXII, 53.

A cette première considération s'en ajoute une autre non moins décisive. C'est que le fils de la femme dont il est écrit : « Il t'écrasera la tête, » c'est-à-dire, il anéantira la puissance de l'infernal oppresseur, ne peut être différent de la *semence*, promise plus tard aux patriarches, en qui seront bénies toutes les familles et toutes les nations de la terre (1). En effet, de même que la calamité suprême dans les Écritures est la servitude du diable, ainsi la bénédiction par excellence est l'affranchissement de la même servitude. Il suit de là que le descendant, *semen*, promis au monde dans la personne d'Abraham, ce fils en qui sera bénie toute nation, est une seule et même personne avec la postérité de la femme, qui doit écraser la tête du diable sous son pied vainqueur. Or, l'Apôtre dans l'interprétation authentique qu'il a donnée des promesses faites au père des croyants, le remarque avec insistance : « Les promesses ont été faites à Abraham et à Celui qui devait naître de lui, *semini ejus*. L'Écriture ne dit pas : Et à ceux qui naîtront, comme s'il y en avait plusieurs, et *seminibus quasi in multis*; mais comme parlant d'un seul : Et à Celui qui naîtra de toi, et *semini tuo*, qui est le Christ » (2).

Donc, si tel est le fils, telle la postérité de la femme, que sera la femme elle-même, sinon la Mère du Christ, la bienheureuse Vierge Marie?

La postérité prédestinée de la femme est le futur Messie, le Dieu fait homme. Nous venons de le démontrer. Mais, parce que la race du serpent est nécessairement un nom collectif, il paraît nécessaire aussi que la postérité de la femme ne signifie pas

(1) Gen., XXII, 18; XXVI, 4, etc.

(2) Gal., III, 16.

seulement la personne particulière qui sera le Christ et le Messie. Le parallélisme des mots exige une signification plus étendue. Voilà pourquoi nous avons dit de cette postérité qu'elle signifiait *premièrement* et *principalement* le Christ, fils de la femme. Mais secondairement elle comprend aussi la multitude des hommes qui, dans la suite des siècles, se rangeront sous l'étendard de Dieu pour combattre l'éternel ennemi de Dieu. Pourquoi ? Parce qu'ils appartiennent à Jésus-Christ comme des membres à leur chef ; parce qu'ils font partie de sa plénitude ; parce que, s'ils n'entrent pas dans sa personne physique, ils sont compris dans sa personne mystique ; en un mot, parce qu'ils sont, eux aussi, dans la mesure de leur sainteté, le Christ, victorieux adversaire du serpent. Donc, la semence ou la postérité de la femme exprime vraiment une collection, mais une collection qui sort de l'unité et revient à l'unité. Voilà donc ces deux cités que saint Augustin a si éloquemment décrites : Jérusalem et Babylone : la cité de l'amour divin et la cité de l'amour de soi-même ; la cité de Dieu et la cité du diable ; cités divisées l'une de l'autre par une opposition invincible de pensées, de sentiments et d'actions ; cités en guerre perpétuelle et implacable, parce que la haine réciproque des deux chefs ne s'éteindra jamais.

Et voyez comme tout se tient, cette interprétation du texte une fois admise. La race du diable est multitude, et pourtant elle est une, puisque le diable en est la tête et le centre ; la postérité de la femme est collection aussi, mais plus encore que celle du diable elle est une, parce que les justes sont plus identifiés avec Jésus-Christ que les pécheurs avec le

démon. Et c'est là, sans doute, qu'il faut chercher l'interprétation de ces paroles de l'Apocalypse qui nous montrent en acte ce que la Genèse avait prédit : « Et le dragon s'irrita contre la femme, et il s'en alla combattre contre les *autres de sa race, reliquies de semine ejus*, c'est-à-dire, contre ceux qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ » (1).

C'est là encore ce qui explique pleinement les autres mots de la sentence : « Tu tâcheras de le mordre au talon. » Sans doute, ils s'appliquent tout particulièrement à la personne individuelle et physique de Notre Seigneur. Mais avec quelle fureur aussi l'antique serpent ne poursuit-il pas ceux qui forment ou sont appelés à former son corps mystique ? Apprenez-le par cet avertissement du prince des Apôtres : « Soyez sobres et veillez : car votre adversaire, le démon, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer » (2). Pierre se souvenait d'avoir entendu le Seigneur lui dire : « Simon, Simon, voilà que satan vous a demandé pour vous cribler comme le froment » (3). Participant aux attaques, les justes participent en Jésus-Christ à la victoire. De là ce vœu de saint Paul écrivant aux Romains : « Que le Dieu de la paix se hâte d'écraser satan sous vos pieds » (4).

Encore une fois, la descendance de la femme étant le Dieu sauveur, c'est la bienheureuse Vierge Marie qu'il faut saluer dans la femme. La conséquence est manifeste. Elle deviendra plus claire encore, lorsque nous

(1) Apoc., xii, 17.
 (2) I Petr., v, 8.
 (3) Luc., xxii, 31.
 (4) Rom., xvi, 20.

aurons fait disparaître une difficulté. On a dit pour infirmer notre interprétation : Dans toute l'histoire de la tentation et de la chute, le terme *femme* désigne Ève seule ; donc, il doit retenir la même signification dans le prononcé de la sentence contre le serpent, et s'appliquer également à la première femme. Réponse : Distinguons le récit de la séduction et de la faute et le prononcé de la triple sentence qui vient après lui. D'accord, le mot *femme* dans le récit désigne toujours Ève et seulement Ève. Mais il faut bien avouer que dans la fulmination de la sentence, si le mot ne change pas de *signification*, il change de *sujet* (1). Est-ce pour Ève seule que Dieu parlait, quand il dit à la *femme* : « Je multiplierai tes maux et tes grossesses... » (2). Si donc le même mot, après avoir représenté une personne unique, s'étend à la généralité des femmes ; pourquoi ne pourrait-il pas se dire aussi d'une femme individuelle, autre qu'Ève, d'une femme qui serait la mère du Sauveur futur ?

Si j'ouvre l'histoire d'Ève, j'y cherche en vain ces inimitiés mortelles entre le diable et la femme ; inimitiés qui n'ont de comparable que l'opposition entre la race de l'un et la postérité de l'autre. Qu'est-elle et comment nous apparaît-elle dans le texte de la Genèse ? Comme la complice d'abord et puis comme la victime du serpent, comme celle dont la témérité, la désobéissance et l'orgueil ont concouru, pour une grande part, à faire de la race humaine la race du serpent. L'inimitié de la femme pour le démon est manifeste-

(1) La *signification* reste la même, le *suppôt* varie, comme disent les théologiens. Ainsi dans cette phrase : Le Verbe est Dieu de Dieu, le mot Dieu garde le même sens. Mais autre est la *supposition* du premier terme, autre celle du second.

(2) Gen., III, 16.

ment connexe avec l'écrasement de la tête du serpent par où finit la sentence. Qu'a donc fait Ève, qu'a-t-elle souffert, qu'a-t-elle mérité pour être si funeste au diable ? J'ai dit que l'inimitié de la femme est connexe avec l'écrasement du serpent infernal. J'en ai pour garant la traduction de la Vulgate, trop ancienne et trop universellement acceptée dans l'Église pour exprimer une erreur. Oui, la femme, elle aussi, doit broyer la tête du serpent, mais dans sa descendance et par sa descendance. Est-ce là, je le demande, la note caractéristique sous laquelle Ève est ici représentée ? Ne la voyons-nous pas, au contraire, enfanter non point le vainqueur du démon, mais ses esclaves ; car quiconque descend du premier couple, est de droit pécheur et soumis par le fait même à l'empire du serpent (1).

Ira-t-on prétendre que, si la femme n'est pas Ève en particulier, c'est du moins la femme en général ? A qui ferait une semblable difficulté, je répondrais en retournant contre la généralité des femmes ce que je disais tout à l'heure d'Ève en particulier. Si l'on voulait à tout prix entendre le mot femme suivant la signification générique, je n'y répugnerais pas absolument, mais à la condition toutefois qu'on l'interprêtât comme font les Pères, quand ils écrivent en parlant du Christ : L'homme vaincu par le diable a vaincu son propre vainqueur ; ou bien quand ils disent, les yeux

(1) Plusieurs interprètes catholiques ont voulu que la *femme* fût à la fois Ève et Marie : Ève au sens *littéral*, Marie au sens *spirituel*. Ève serait le type de Marie ; son horreur et celle de sa race pour le serpent signifierait l'inimitié de la B. Vierge et de son Fils pour le démon. Et, par conséquent, le Protévangile conserverait toute sa valeur prophétique, de même que la loi de l'Exode (XII, 46) : « Vous ne lui briserez pas les os », se rapporte à Jésus-Christ sur la croix, mais à travers l'agneau pascal littéralement signifié dans le texte (Joan., XIX, 36).

fixés sur Marie: La femme a réparé les maux causés par la femme. De même, en effet, que dans ces propositions l'*homme* et la *femme* désignent sous leur généralité Jésus et sa Mère, ainsi dans la malédiction portée contre le serpent la femme serait encore Marie (1).

Telle est l'interprétation du second couple qui, seulement ébauchée dans la Synagogue, se révèle avec éclat dès les premiers jours du Christianisme. Elle était manifestement dans la pensée des Pères, quand ils établissaient entre Ève et Marie l'antithèse que nous avons décrite au précédent chapitre (2). Du reste, les textes qui proposent explicitement Marie comme étant la femme désignée dans la Genèse, ne font pas défaut. Sans parler des Pères qui, suivant la leçon de la Vulgate, ont interprété de la femme le membre de phrase: Elle te brisera la tête, combien d'autres, et parmi les plus anciens, voient Jésus-Christ dans la postérité de la femme et Marie dans la femme. Saint Épiphane fait observer expressément que l'oracle divin « ne saurait s'ajuster ni pleinement ni parfaitement à la première femme: il ne s'accomplit réellement et totalement que dans le très saint et très excellent rejeton, issu de la seule Vierge Marie, sans le concours de l'homme » (3).

Telle fut aussi la pensée de saint Irénée dans plusieurs endroits de son grand ouvrage *contre les Hé-*

(1) Semblablement, dire avec saint Pierre Chrysologue que la femme, après avoir été par le diable la mère des mourants, est devenue par le Christ la mère des vivants, n'est-ce pas désigner sous le nom général de femme Ève et Marie? *Serm.* 140. P. L., LII, 576.

(2) S'il était simplement question de prouver le caractère messianique de la prophétie génésiaque, tous les Pères viendraient lui rendre témoignage. Ici, nous voulons seulement établir qu'il s'agit de la B. Vierge, mère du Réparateur.

(3) S. Epiphani., c. *Haeres.*, haer. 78, n. 18, 19. P. G., XLII, 729.

résies. Mais c'est dans le cinquième livre surtout que le saint, donnant le vrai commentaire de toute la prophétie, dépeint le démon, la bienheureuse Vierge et Jésus-Christ avec les couleurs et le rôle qui leur conviennent. « Le Christ réparateur a tout renouvelé en lui, lorsque déclarant la guerre à notre ennemi... il a foulé sous son pied victorieux la tête du démon, suivant la prédiction faite au serpent dans la Genèse: J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; elle (sa race) surveillera ta tête, et tu observeras son talon (1). C'était l'annonce prophétique de Celui qui devait naître de la Vierge,... de Celui que désigne l'Apôtre lorsque, parlant, dans l'épître aux Galates, du descendant d'Abraham, il dit de la loi qu'elle a été établie jusqu'à ce que vienne la *semence* pour qui sont les promesses (2). Ce qu'il exprime encore plus clairement dans la même lettre, disant: Lorsque fut arrivée la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, fait de la femme (3). Car l'ennemi n'aurait pas été justement vaincu, s'il n'avait eu pour vainqueur un homme né de la femme (4) ». Ailleurs, à propos du même texte, il dit expressément du « Fils de Marie qu'il est le rejeton prédestiné à marcher sur la tête du serpent » (5).

Au quatrième siècle, saint Jean Chrysostome dont on sait l'attachement pour le sens littéral des Écritures, commentait en ces termes la prophétie génésiaque: « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme,

(1) *Observabit, observabis*, suivant les Septante.

(2) Gal., III, 19.

(3) Gal., IV, 4.

(4) S. Irén., *advers. Haeres.*, l. V, c. 21, n. 1. P. G., VII, 1179.

(5) *Id.*, *Ibid.*, l. III, c. 23, n. 7. 964.